

Ecole élémentaire Fernand PAULY
Rue de la Tuilerie
31450 POMPEZRTUZAT
05.61.81.71.29
Ce.0310755c@ac-toulouse.fr

Procès-Verbal Conseil d'école n°2

Date : jeudi 16 mars 2023

Horaires : 18h30 – 20h30

Président de séance : Mme COUVARAS

Secrétaire de séance : Mme GOBIER

Représentant de Madame le maire : Mme JOIGNEAUX

Conseiller municipal : -

Enseignants : M. REYNES, Mme TAPIA, Mme LACOSTE, Mme GOBIER

Mmes ALBERTINI et ORSINI excusées

Maitre du RASED : *pas de maitre du RASED dans l'école*

DDEN : *pas de nomination sur la circonscription*

Directrice ALAE : Mme LASSALLE

Parents d'élèves : Mme OMALY, Mme PEREIRA, Mme ANSALAS, Mme LEVASSEUR

IEN HG10 : Mme ROUGIE, *absente excusée*

A. Ecole

1. Rentrée 2022 - 2023

Selon les données disponibles actuellement, il devrait y avoir 124 élèves l'année prochaine dans l'école.

Une fermeture de classe a été décidée par le DASEN. Madame TAPIA ne sera pas remplacée après son départ en juin. Il y aurait 5 classes dans l'école (hors radiation et inscriptions d'élèves venant d'une autre commune) soit une moyenne de 24,8 enfants par classe.

2. Adoption du règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement intérieur a été rédigé par les services du rectorat. Il a été adapté, dans la mesure du possible à l'école.

Vote pour adoption du règlement intérieur :

- Voix pour : 10
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

3. Exercices incendie

2 exercices incendie ont eu lieu : le premier le 29 septembre 2022 et le second le 1 décembre 2022. Ils se sont bien déroulés avec une évacuation de la totalité de l'école en 2 minutes 43 secondes pour le 1^{er} et en 2 minutes 17 secondes pour le suivant.

4. Horaires de l'école

Le mercredi matin, les horaires sont : 10h00 – 12h00 avec arrivée possible entre 9h50 et 10h00.

Les horaires de l'APC sont 8h50 – 9h50. Les enfants qui vont à l'APC et qui ne sont pas inscrits à l'ALAE doivent être déposés à 8h50 et rejoindre immédiatement leur enseignant dans la cour de récréation. Les enfants qui ne vont ni à l'ALAE, ni à l'APC peuvent être déposés entre 9h50 et 10h00 sur le temps d'accueil scolaire.

5. Sortie scolaire, projet, événements

- Le **marché aux fleurs** : il aura lieu le jeudi 25/05/2023. Certaines classes prépareront des pots, d'autres des boutures. Chaque enfant pourra repartir avec ce qu'il a préparé et un appel aux dons sera fait pour la coopérative scolaire.
- **Sorties et classes découvertes** : Il n'y aura pas de classe découverte cette année. Les sorties de fin d'année scolaire sont prévues et nécessitent un budget conséquent. Les CP et les CE1 iront au **Parc de la Préhistoire** (vendredi 16/06). Les CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2 iront passer la journée à **Carcassonne** (mardi 4 juillet), dans la cité. Des activités sont prévues avec intervenants. Les élèves du cycle 3 feront également une sortie vélo (la date sera fixée prochainement).

- **Fête de l'école** : la fête de l'école (chorale + bal occitan) aura lieu le vendredi 30/06/2023 à 18h30 dans la cour de l'école élémentaire, après les jeux de l'ALAE (16h30 – 18h30). Les parents d'élèves organiseront un repas en suivant dans la cour de la Maternelle. La kermesse de l'école aura lieu le matin, pour les élèves, dans la cour de l'école élémentaire.

B. Accueil de loisir associé à l'école (ALAE)

1. TAP

Le retour des TAP n'est pas envisagé. Ils sont remplacés par des ateliers proposés aux élèves les mercredis matins. La présence d'intervenants extérieurs est conditionnée par la disponibilité de salles. En hiver il y a peu de possibilités.

2. Bilan activités mercredi matin

- Couture, deux groupes (petits / grands)
- Sports variés (salle des fêtes disponible), bientôt découverte de la pelote basque (pala) dans la cour
- Activités manuelles
- Chants / chorale, thème : le monde de Disney

3. Fête de fin d'année

Elle aura lieu le vendredi 30 juin sur le terrain de football. Le principe d'une « course » est envisagé.

C. Accueil de loisir sans hébergement (ALSH)

Le directeur de l'ALSH est absent ce jour. Il invite les représentants des parents d'élève à le contacter directement afin d'échanger avec eux.

D. Mairie

1. Service minimum d'accueil

Au regard de la loi, un service minimum d'accueil doit être mis en place avec une liste de personnes.

La Mairie fait au mieux mais si la Mairie n'a pas les agents, elle n'a pas de solution. L'inspectrice a dit qu'il fallait des personnes agréées.

Les enseignants non-grévistes ne sont pas tenus d'accepter d'autres élèves dans leur classe, s'il y a plus de 25% de grévistes. A l'école élémentaire, c'est le cas dès qu'il y a plus de deux enseignants en grève.

Outre les agents municipaux, dans la liste des personnes qui peuvent être appelées, figurent le Maire, les Conseils Municipaux, le RAM et les parents d'élèves.

2. Aménagement des locaux : visiophone

Tous nos remerciements à la Mairie pour l'installation des visiophones en Maternelle et Elémentaire qui permettent de voir qui est au portail et de communiquer avec l'interlocuteur.

La fonction d'ouverture de portail à distance n'est pas encore disponible.

3. Abri pour Pedibus

Le projet n'est pas budgété au niveau Mairie.

4. Moyen de rangement pour la FCPE

La FCPE a besoin d'un petit endroit de stockage pour du matériel (affiches, objets...), notamment pour les événements récurrents comme la chasse aux œufs de Pâques.

L'Association des Parents d'élèves est une association de Pompertuzat, elle aimerait pouvoir avoir accès à un endroit dans la Maison des Associations, au même titre que les autres associations.

Prochain conseil d'école mardi 6 juin 2023.

Elodie COUVARAS

Directrice

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE F. PAULY
Rue de la Taille
31450 POMPERTUZAT
Tél : 09 62 57 04 02 - 05 61 81 76 59
ce.0310755c@ac-toulouse.fr

Gaëlle GOBIER

Secrétaire de séance

